

LES CLIGNOTANTS

Petit rappel : Qu'est-ce qu'un « enfant en danger ou en risque de danger » ?

Selon les termes de la loi, c'est un enfant confronté à des difficultés mettant en danger ou risquant de mettre en danger sa santé, sa sécurité, sa moralité ou compromettant ou risquant de compromettre gravement son éducation ou son développement physique, affectif, intellectuel et social.

Ces situations constituent des informations préoccupantes dont la prise en compte permet une intervention rapide des services médico-sociaux et éducatifs afin de lui venir en aide.

Les clignotants qui permettent de détecter ces enfants

Tout d'abord, il faut rappeler qu'un clignotant peut susciter de l'inquiétude. Les indicateurs de risque et les signes de maltraitance sont à interpréter avec prudence. Les clignotants, pris isolément, ne sont pas forcément révélateurs de risque. Un enfant peut être également en danger alors qu'aucun signe extérieur ne l'indique. Ce qui fait le danger, ce n'est pas le signe en soi mais ce qu'il révèle.

Par contre, la concomitance, et/ou la répétition des clignotants peuvent caractériser un risque, un danger, voire une maltraitance. Leur repérage et leurs impacts observés sur l'enfant doivent alerter les adultes en contact avec lui et les inciter à lui venir en aide.

Les différents intervenants en contact avec des enfants, dont l'école qui a un rôle central, occupent une place privilégiée pour repérer les signes de danger.

Les clignotants chez l'enfant

Les signes physiques

- Traces de coups, brûlures, fractures, ecchymoses et hématomes
- Alopecie (arrachage de cheveux par plaques)
- Scarifications
- Problèmes de santé : maladies répétées, fatigue, pâleur
- Enurésie, encoprésie
- Arrêt du développement physique ou intellectuel
- Obésité, maigreur

Les indices comportementaux

- Violence ou agressivité
- Instabilité
- Mutisme, inhibition, repli sur soi, regard fuyant
- Quête affective systématique et excessive
- Fugues répétitives
- Peurs inexplicables
- Prise de risque (fugue, conduites addictives...)
- Désordres alimentaires (anorexie, boulimie, vomissements répétés)
- Troubles du sommeil
- Hyper-sexualisation
- Accidents domestiques à répétition
- Difficultés scolaires (absentéisme important, désinvestissement, échec)
- Surinvestissement scolaire et/ou hyper-adaptabilité
- Évitement de certaines situations scolaires ou sportives
- Hygiène défectueuse

Les clignotants chez les parents

Les attitudes éducatives non adaptées et le comportement à l'égard de l'enfant

- Mode ou rythme de vie manifestement inadapté
- Enfant livré à lui-même
- Absence de limites
- Exigences éducatives démesurées au regard des possibilités de l'enfant
- Hyperstimulation ou absence de stimulation
- Incapacité à évaluer les besoins de l'enfant
- Rigidité excessive
- Confusion, inversion des rôles
- Alimentation non adaptée
- Difficultés éducatives conduisant à une demande d'aide
- Négligence ou absence de soins, d'entretien et/ou de suivi médical
- Médicalisation à outrance
- Manque d'attention, indifférence systématique, retards répétés, oubli...
- Manque d'affection, rejet de l'enfant
- Violence psychologique : discours négatifs et dévalorisant pour l'enfant, humiliations, menaces...
- Violence physique : coups, punitions non adaptées...
- Dissimulation et mensonges, décalage entre les attitudes et le discours
- Absentéisme scolaire, non scolarisation ou scolarisation tardive
- Déménagements successifs et multiples

Les situations parentales à risque

Ce sont des éléments qui viennent complexifier, voire entraver le positionnement éducatif et affectif des parents :

- Troubles mentaux d'un/des parents
- Troubles du comportement : alcoolisme, toxicomanie ...
- Immaturité parentale (parents âgés de moins de 18 ans notamment)...
- Modifications du cadre familial (séparation difficile...)

Comment repérer les clignotants et recueillir une information

Observer l'enfant et son comportement

- Sa présentation, vêtements par exemple
- L'ensemble de ses expressions (pleurs, inquiétudes...)
- Son attitude vis à vis de l'adulte qui l'accompagne et de ses camarades

Ecouter la parole de l'enfant

- Sans être intrusif
- Si possible seul
- Eventuellement en partageant une activité avec lui afin d'établir une relation de confiance
- En écrivant le plus rapidement possible ses propos sans les modifier.

Rassurer l'enfant

- « Tu as bien fait d'en parler »
- « Tu ne vas pas rester seul, tu seras aidé ».

Souvent, l'enfant demande à l'adulte de garder le secret sur ses révélations. Il convient alors de lui expliquer l'obligation d'agir et donc l'impossibilité pour l'adulte de garder le secret.

Passer le relais à un professionnel qui évaluera la situation. C'est alors tout un processus qui s'engage, de recherche, de compréhension de la situation de l'enfant, des places et des rôles de ses parents et de son milieu de vie.

L'évaluation se déclinera alors sur trois niveaux :

- L'état de l'enfant au regard des besoins essentiels à son développement (physique, affectif, intellectuel, social), et à la préservation de sa santé, sa sécurité, sa moralité et son autonomie ;
- L'état des relations entre l'enfant et ses parents et le potentiel de ces derniers à se mobiliser ;
- Le contexte familial et environnemental influant sur sa situation et son développement.